



Bilan de la gestion des matières résiduelles 2020

Avril 2021

TABLE DES MATIÈRES

1.	Faits saillants.....	4
2.	Quantités	4
2.1.	Quantités totales collectées.....	4
2.2.	Quantités par unité d'occupation et par habitant	6
3.	ÉCOCENTRE.....	7
4.	PLAN DE COMMUNICATION	8
4.1.	Sensibilisation	8
5.	PROJETS.....	8
5.1.	Renouvellement des contrats porte à porte et écocentre	8
5.2.	Révision du PGMR.....	8
5.3.	Intégration des ICI à la collecte municipale	9
6.	CONCLUSION	9

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2-1	Quantités totales collectées (t).....	4
Tableau 2-2	Quantités par unité d'occupation et par habitant en 2020.....	6
Tableau 3-1	Quantités déposées à l'écocentre.....	7
Tableau 3-2	Autres matières reçues à l'écocentre.....	8

LISTE DES FIGURES

Figure 2-1	Évolution des quantités de 2016 à 2020.....	5
Figure 2-2	Composition des matières collectées en 2020	5
Figure 2-3	Évolution récupération/élimination	6

Abréviations utilisées

CRD	Construction, rénovation et démolition
hab.	Habitant
ICI	Industries, commerces et institutions
kg	Kilogramme
MO	Matières organiques composées de résidus alimentaires et de résidus de jardin
MR	Matières recyclables composées de carton, papier, plastique, verre et métal
OM	Ordures ménagères : contenu des bacs et des conteneurs à déchets ainsi que les encombrants
PGMR	Plan de gestion des matières résiduelles
RDD	Résidus domestiques dangereux
t	Tonne métrique : 1 000 Kg
u.o.	Unité d'occupation résidentielle ou commerciale

1. Faits saillants

- La tendance à la baisse des quantités enfouies se maintient : 51 % des matières collectées sont récupérées.
- La performance de la récupération des matières organiques se confirme d'année en année, plus de 4 % d'augmentation des quantités collectées par rapport à 2019.
- Une augmentation de la génération totale de 4 %, soit 1 129 tonnes.
- Une augmentation des quantités enfouies de 7 % sur la génération totale.

2. Quantités

2.1. Quantités totales collectées

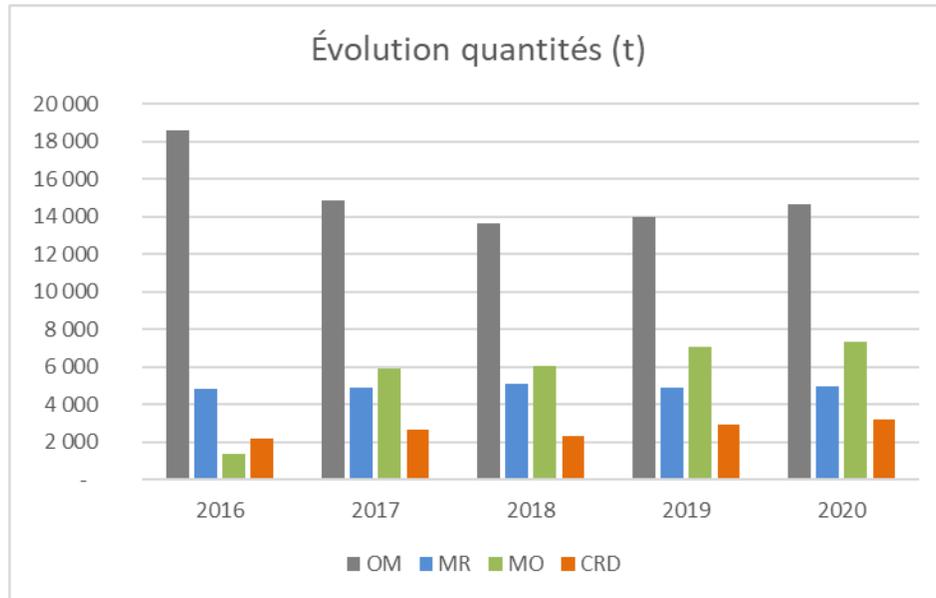
Le tableau 1-2 illustre les quantités totales collectées de 2016 à 2020 en bordure de rue et à l'écocentre.

Tableau 2-1 Quantités totales collectées (t)

Année	OM	MR	MO	CRD	Total
2016	18 598	4 834	1 366	2 169	26 967
2017	14 821	4 872	5 944	2 702	28 339
2018	13 622	5 079	6 031	2 365	27 097
2019	13 947	4 900	7 061	2 920	28 827
2020	14 683	4 996	7 327	3 192	30 198
Écart 2020/2019	5%	2%	4%	9%	5%

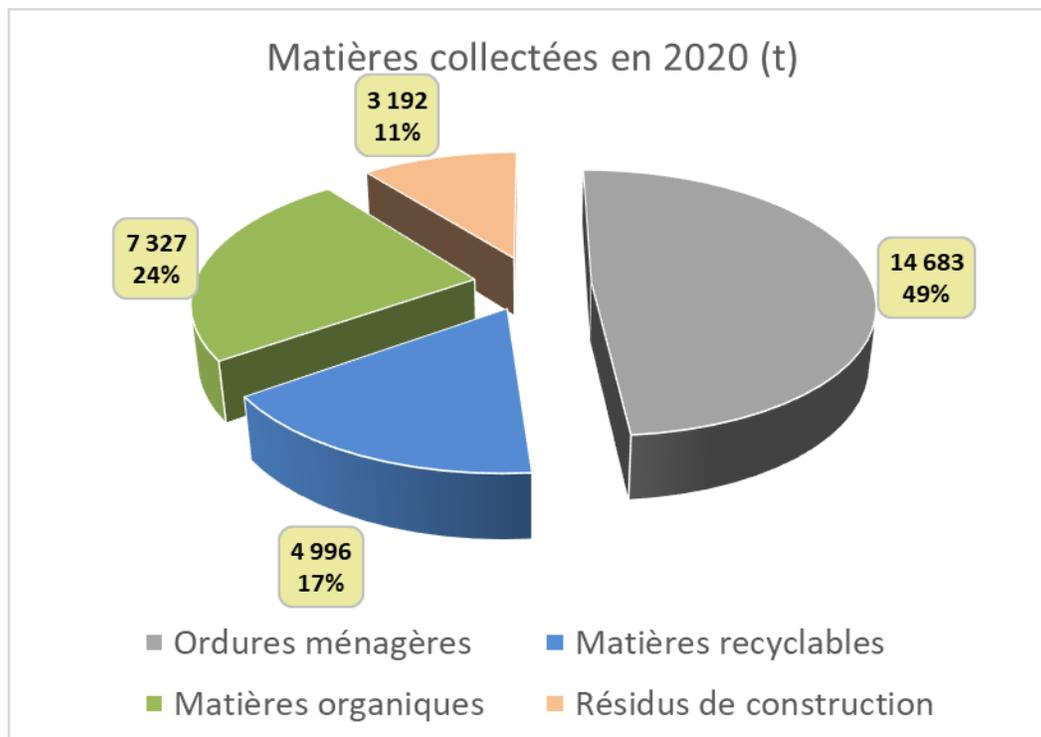
La génération totale a augmenté de 5 % par rapport à 2019. Les matières organiques et les résidus de CRD et les matières organiques ont augmenté respectivement de 9% et de 4 %. Quant à l'enfouissement, il a augmenté de 5 %.

Figure 2-1 Évolution des quantités de 2016 à 2020



De cette figure, il ressort que la tendance de la génération des ordures ménagères est à la baisse de 2016 à 2019 mais remonte en 2020 alors que celle des matières organiques demeure à la hausse. Quant aux matières recyclables, elles sont relativement stables autour de 4 900 tonnes par an.

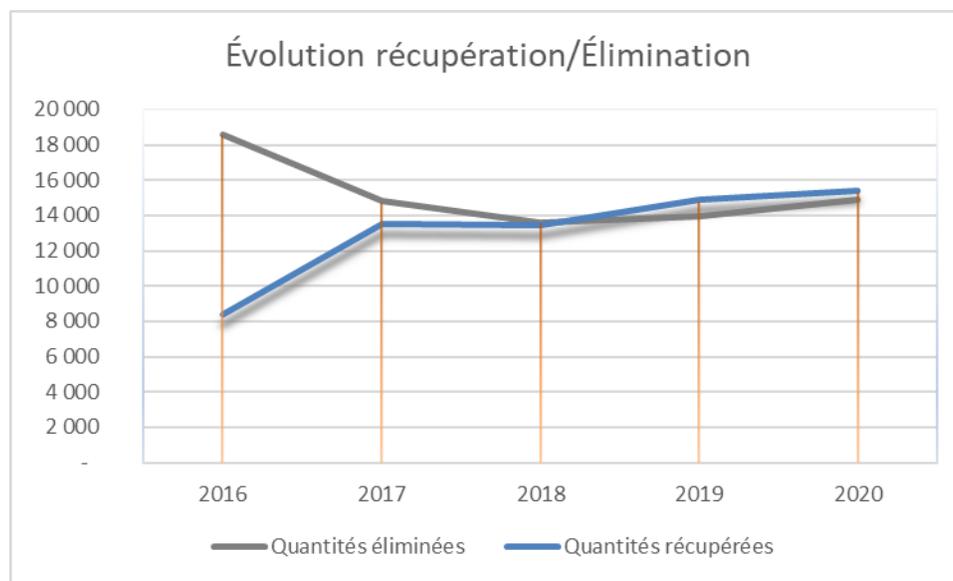
Figure 2-2 Composition des matières collectées en 2020



La part des quantités enfouies prédomine avec 49 % alors que celles des matières organiques atteint 24% sur un potentiel de 44%. Quant aux matières recyclables, elles représentent 17% sur un potentiel de 35 %.

Figure 2-3 Évolution récupération/élimination

La figure suivante illustre l'évolution de la récupération totale (matières recyclables, matières organiques et résidus d'écocentre) par rapport à l'élimination totale. Un fléchissement de l'élimination est constaté de 2017 à 2019 alors que la récupération est en essor. Toutefois, en 2020, l'enfouissement remonte.



2.2. Quantités par unité d'occupation et par habitant

Le tableau suivant montre les quantités par unité d'occupation et par habitant. Ces quantités sont collectées sur l'ensemble du territoire de la MRC, incluant l'écocentre et comprenant le secteur résidentiel et une partie des ICI desservis dans le cadre des contrats de la MRC.

Tableau 2-2 Quantités par unité d'occupation et par habitant en 2020

	OM	MR	MO	CRD	Total
Quantité (t)	14 683	4 996	7 327	3 192	30 198
kg/u.o.	529	180	264	115	1 088
kg/hab.	286	97	142	62	587

Chaque unité d'occupation (logement, unité commerciale) a généré en moyenne 1 088 kg en 2020 alors qu'un résident en a produit en moyenne 587 kg. Cette quantité est supérieure à la moyenne québécoise qui est de 481 kg/hab. en 2019

3. ÉCOCENTRE

L'écocentre régional est un point d'apport volontaire pour plusieurs matières qui ne sont pas collectées en bordure de rue comme les résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD), les résidus domestiques dangereux (RDD), les grandes quantités de branches et de résidus verts, les pneus, les produits électroniques en fin de vie, etc.

En 2020, l'écocentre a accueilli 26 805 visiteurs en hausse de 13 % par rapport à 2019 (23 690 visiteurs en 2019) qui ont déposé 4 390 tonnes de matières réparties ainsi :

Tableau 3-1 Quantités déposées à l'écocentre

Matières	Quantité (t)	%
Agrégats (béton et brique)	1 064	23%
Bardeaux d'asphalte	474	10%
Bois	1 205	26%
Gypse	227	5%
Ferraille	222	5%
Résidus verts (feuilles, branches, sapins de Noël)	680	15%
Déchets	760	16%
Total	4 632	100%

Le bois et les agrégats sont les matières les plus déposées à l'écocentre et représentent ensemble 49 % du total.

En plus de ces matières collectées en quantités importantes, il y a lieu de noter que d'autres matières en moindres quantités, mais dont l'impact environnemental est important, sont déposées à l'écocentre pour être acheminées ensuite dans des installations spécialisées où elles sont traitées et recyclées de manière conforme. Ces matières sont les résidus domestiques dangereux (RDD), les produits électroniques et les pneus.

Tableau 3-2 Autres matières reçues à l'écocentre

Matières	Quantités (kg)	Nombre
RDD organiques et inorganiques	53 517	
Peintures	16 984	
Appareils électroniques	33 966	
Piles	4 663	
Batteries de véhicule	5 706	
Appareils contenant des halocarbures		163
Pneus		3 610

4. PLAN DE COMMUNICATION

4.1. Sensibilisation

À cause de la pandémie, les activités de sensibilisation n'ont pu être effectuées en 2020. Elles sont reportées pour 2021 si la situation sanitaire le permettrait

5. PROJETS

5.1. Renouvellement des contrats porte à porte et écocentre

Les contrats de collectes porte à porte et de l'écocentre sont en cours de renouvellement pour entrer en vigueur en 2021.

5.2. Révision du PGMR

Conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement, le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) doit être révisé à tous les sept ans en tenant compte qu'un projet de PGMR doit être déposé et adopté par le Conseil à l'échéance de cinq ans. Ainsi un projet de PGMR sera déposé en juin 2021 en prévoyant la tenue d'une consultation publique.

5.3. Intégration des ICI à la collecte municipale

Le projet consiste à explorer la faisabilité d'offrir le service de gestion des matières résiduelles aux ICI au moyen de conteneurs. Ce projet permettra de réduire l'enfouissement et d'augmenter le taux de récupération.

6. CONCLUSION

Bien qu'une amélioration soit perceptible quant à la réduction de l'enfouissement et l'augmentation de la récupération en particulier le compostage des matières organiques, le tri et la participation aux différentes collectes par tous les usagers des secteurs résidentiels, en particulier dans les immeubles multilogements et ICI est encore déficient. Aussi la sensibilisation devrait être maintenue en redéployant le plan de communication et la mise en œuvre de l'intégration des ICI aux services municipaux.